

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20191007_02

Séance du 7 octobre 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :
28 septembre 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
14 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absentes excusées : Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Marie-Paule SCHENCK (procuration à Joël ALPY).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Encaissement de parts sociales de la commune historique de Communailles-en-Montagne

Suite à la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016, le Crédit agricole a informé la Commune de la nécessité de procéder au remboursement des parts sociales qui avaient été acquises par la commune historique de Communailles-en-Montagne. Ces 115 parts avaient une valeur initiale de 317,68 € (soit 2,76 €/part). Elles sont remboursées avec une valeur de 174,80 € (soit 1,52 €/part), ainsi que 8,75 € d'intérêt.

Le conseil municipal accepte le remboursement de ces parts sociales et des intérêts et charge M. le Maire d'exécuter les formalités nécessaires.

Envoyé en préfecture le 16/10/2019

Reçu en préfecture le 16/10/2019

Affiché le 17/10/2019



ID : 039-200057115-20191007-DCM_20191007_02-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Florent Serrette', written over a horizontal line.

Florent SERRETTE